



OCTOBRE
2026

Une association fondée sur la sécurité

Le rapprochement post-Brexit entre l'Allemagne et le Royaume-Uni

Nicolai von ONDARZA



Comité d'études
des relations
franco-
allemandes
(Cerfa)

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les activités de recherche et de publication du *Comité d’études des relations franco-allemandes* – [Cerfa](#) – bénéficient du soutien du Centre d’analyse de prévision et de stratégie du ministère de l’Europe et des Affaires étrangères et du Frankreich-Referat de l’Auswärtiges Amt.



Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-1283-9

© Tous droits réservés, Ifri, 2026

Couverture : Berlin, 8 octobre 2026 : Accueil du Premier ministre du Royaume-Uni, Andrew Burnham, par le chancelier fédéral Friedrich Merz
© News Agency Germany/Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

Nicolai von Ondarza, « Une association fondée sur la sécurité. Le rapprochement post-Brexit entre l’Allemagne et le Royaume-Uni »,
Notes du Cerfa, n° 192, Ifri, octobre 2026.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Notes du Cerfa

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les *Notes du Cerfa* sont des textes concis à caractère scientifique et de nature *policy oriented*. À l'instar des *Visions franco-allemandes*, les *Notes du Cerfa* sont accessibles sur le site de l'Ifri, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

Le Cerfa

Le [Comité d'études des relations franco-allemandes \(Cerfa\)](#) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Il bénéficie d'un financement paritaire assuré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'*Auswärtiges Amt*. Le Cerfa a pour mission d'analyser l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Paul Maurice est secrétaire général du Cerfa et, avec Marie Krpata et Jeanette Süß, chercheuses, ainsi que Hans Stark, conseiller pour les relations franco-allemandes, il est responsable des publications du Cerfa. Catherine Naiker est assistante au sein du Cerfa.

Auteur

Nicolai von Ondarza est chercheur senior au sein du groupe de recherche « UE/Europe » de l'institut de recherche berlinois Stiftung Wissenschaft und Politik, et chercheur associé au sein du programme « Europe » de Chatham House à Londres. Ses recherches portent principalement sur la gouvernance de l'UE, la gouvernance démocratique en Europe, ainsi que les relations entre l'UE et le Royaume-Uni et les relations germano-britanniques. Dans le cadre de ses activités, Nicolai von Ondarza conseille le gouvernement fédéral allemand, le Bundestag et les institutions de l'UE.

Il est l'auteur de la lettre d'information mensuelle [EU-Analytics](#), qui publie des analyses sur les processus décisionnels au sein de l'UE, ainsi que de nombreuses études sur la politique européenne du Royaume-Uni, les institutions de l'UE et la politique européenne de l'Allemagne. En 2023, il a été membre du [groupe d'experts sur l'élargissement et la réforme de l'UE](#) réuni par les gouvernements français et allemand.

Résumé

Depuis que le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne (UE), les relations germano-britanniques ont connu un revirement capital : à la prise de distance délibérée de Berlin pendant les négociations sur le Brexit – l'Allemagne privilégiant résolument la cohésion des 27 États membres de l'UE plutôt que des voies bilatérales – a succédé un rapprochement progressif couronné par le traité d'amitié de Kensington en 2025. Cette *Note* entend retracer cette évolution et analyser la teneur de ce nouveau traité au-delà des gestes symboliques.

Dans le domaine de la politique de sécurité et de défense, la normalisation initiale s'est muée en un réel renforcement, tandis que la coopération dans les domaines économiques, culturels et politiques reste inférieure au niveau d'avant le Brexit. Avec le bouleversement opéré par la guerre en Ukraine, la politique de défense – incluant même un engagement d'assistance mutuelle et un dialogue sur l'arme nucléaire – constitue désormais le cœur de la relation germano-britannique, même si l'évolution asymétrique des budgets militaires soulève des interrogations quant à sa mise en œuvre.

À cet égard, les relations au sein du triangle de l'E3 méritent une attention particulière : contrairement au traité franco-britannique de Lancaster House, le traité de Kensington contient une garantie d'assistance mutuelle. Berlin continue de considérer les alliances formées via l'E3 et le groupe Weimar+ comme les instruments privilégiés pour intégrer stratégiquement Londres ; la Communauté politique européenne promue par Paris et la Coalition des volontaires ne jouent, quant à elles, aucun rôle dans la coopération germano-britannique. L'équilibre s'en trouve modifié au sein de l'E3 comme dans les relations franco-allemandes, sans que le renforcement des relations germano-britanniques n'ait jusqu'à présent entraîné de conflit ouvert avec Paris.

Nous nous interrogerons enfin sur les trajectoires possibles à l'horizon 2029 : si les calendriers électoraux nationaux permettent au Royaume-Uni et à l'Allemagne de miser sur un partenariat fondé sur les valeurs libérales et démocratiques, les progrès enregistrés par Reform UK et l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) dans les sondages laissent les perspectives à long terme ouvertes.

Abstract

Since the United Kingdom left the European Union (EU), German-British relations have undergone a major shift. Berlin's deliberate distancing from London during the Brexit negotiations, when Germany consistently prioritized the cohesion of the EU-27 over bilateral arrangements, has given way to a gradual rapprochement, culminating in the 2025 Kensington Treaty of Friendship. This contribution examines this evolution and the substance of the new treaty beyond its symbolic gestures.

In the field of security and defense, initial normalization has evolved into a substantial strengthening of ties, while economic, cultural and political cooperation remains below pre-Brexit levels. The upheaval brought about by Russia's war against Ukraine has placed defense policy at the heart of German-British relations, encompassing even a mutual assistance commitment and dialogue on nuclear weapons. However, the diverging trajectories of the two countries' defense budgets raise questions about how these commitments will be implemented in practice.

The dynamics within the E3 triangle warrant particular attention in this regard. Unlike the Franco-British Lancaster House Treaties, the Kensington Treaty includes a mutual assistance guarantee. Berlin continues to regard the E3 and Weimar+ formats as its preferred instruments for integrating London into European strategic cooperation. By contrast, the European Political Community, championed by Paris, and the Coalition of the Willing play no role in German-British cooperation. This shift is altering the balance both within the E3 and in Franco-German relations, although closer German-British ties have not yet led to open conflict with Paris.

Finally, this brief explores possible trajectories through 2029. The respective national electoral calendars offer the United Kingdom and Germany an opportunity to build a partnership grounded in liberal and democratic values. However, the growing support for Reform UK and the Alternative for Germany (AfD) in opinion polls leaves the long-term prospects uncertain.

Sommaire

INTRODUCTION	7
LE BREXIT, VECTEUR DE DISTANCIATION ET DE MÉFIANCE	8
DE LA NORMALISATION AU TRAITÉ D'AMITIÉ DE KENSINGTON	11
Les piliers du traité d'amitié	13
La politique de sécurité et de défense, nouvel axe prioritaire des relations germano-britanniques.....	15
LES RELATIONS GERMANO-BRITANNIQUES (ET LEUR VOLET DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ) DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN	19
Une coopération économique aux retombées notables en matière de politique de sécurité.....	21
CONCLUSION	24

Introduction

La période actuelle est marquée par l'intensification des relations germano-britanniques : après l'accord de Trinity House de 2024, axé sur la coopération en matière de défense, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont conclu en 2025 le traité d'amitié de Kensington. Dans un contexte de tension croissante en matière de sécurité en Europe, Berlin considère Londres comme un partenaire important avec lequel il s'agit, en dépit, ou plutôt en raison, de son retrait de l'Union européenne (UE), de se rapprocher par le biais d'une coopération bilatérale. Encore le traité de Kensington va-t-il bien au-delà des questions de sécurité et de défense : il établit un cadre institutionnel pour des consultations régulières entre les gouvernements allemand et britannique, une coopération plus étroite dans six domaines politiques ainsi qu'une série de projets phares, parmi lesquels figure notamment le projet de développement des capacités européennes de frappe de précision à longue portée (*Deep Precision Strike*, DPS).

Cette évolution revêt une dimension européenne. Elle s'inscrit dans le double cadre du renouveau du groupe E3 réunissant Allemagne, France et Grande-Bretagne, et du rapprochement progressif du Royaume-Uni avec l'UE. Au prisme de cette perspective, cette *Note* entend approfondir deux questions centrales : comment les relations germano-britanniques ont-elles évolué depuis le Brexit ? Quelles en sont les implications pour l'architecture européenne de sécurité, notamment aux niveaux des relations franco-allemandes et du « triangle » de l'E3 ?

Le Brexit, vecteur de distanciation et de méfiance

Le Brexit a profondément altéré les relations germano-britanniques. En dépit de leurs divergences sur l'orientation fondamentale de l'intégration européenne, Londres constituait pour Berlin, avant 2016, un partenaire important pour établir un contrepoids au sein de l'UE, notamment vis-à-vis de la France. Si le « moteur franco-allemand » jouait un rôle essentiel, en tant que mécanisme de compromis, pour faire avancer les initiatives au sein de l'UE – rôle qu'il continue d'assumer malgré certains accrocs –, une plus grande affinité existait entre l'Allemagne et le Royaume-Uni en matière de politique économique, mais aussi de politique étrangère et de stratégie de sécurité et de défense. Les gouvernements britanniques, quelle que soit leur orientation politique, ont notamment fait office pour Berlin de contrepoids allié au sein de l'UE en matière de renforcement du marché unique européen, de soutien à une politique commerciale libérale, de partenaire de veto lors de négociations budgétaires difficiles, et de soutien à l'ancrage transatlantique des politiques de sécurité et de défense¹.

Pour les responsables politiques allemands, qui escomptaient un maintien dans l'UE malgré l'euroscepticisme traditionnel des Britanniques, le référendum de 2016 en faveur du Brexit a été un choc². Le gouvernement fédéral dirigé par Angela Merkel, redoutant un effet domino, a aussitôt adopté une ligne claire : les négociations sur la sortie de l'UE seraient exclusivement portées par les institutions européennes, la Commission européenne se voyant représentée par Michel Barnier et le Conseil européen étant chargé d'élaborer les orientations politiques³. Au cours des négociations, de 2016 à 2020, le gouvernement allemand a pris une distance explicite à l'égard du Royaume-Uni, afin d'empêcher toute forme de bilatéralisation du Brexit, où Londres dialoguerait avec Berlin et/ou Paris. Exception notable à cette position, la politique étrangère et sécuritaire : face à la première administration Trump, la coordination s'est poursuivie, tout comme la coopération au sein du groupe E3 sur le dossier iranien.

1. S. Bulmer, « German European Policy: A British Perspective », in M. Jopp et F. Tekin (dir.), *Deutsche Europapolitik: Handbuch für Wissenschaft und Praxis*, Baden-Baden, Nomos, 2024, p. 489-504.

2. E. Langenbacher, « Tschüss, Perfidious Albion: German Reactions to Brexit », *German Politics and Society*, vol. 35, n° 3, 2017, p. 69-85.

3. À propos de la conduite des négociations au sein de l'UE et de l'implication des États membres, lire S. De Rynck, *Inside the Deal: How the EU Got Brexit Done*, Newcastle upon Tyne, Agenda Publishing, 2023.

Les rencontres de l'E3, lancées dans les années 2000, constituaient à l'origine une plateforme permettant aux Européens de s'exprimer de concert dans le cadre des négociations sur le nucléaire avec l'Iran, les États-Unis, la Russie et la Chine. L'E3 a gagné en importance dès le premier mandat de Donald Trump – même après la dénonciation par ce dernier de l'accord sur le nucléaire avec l'Iran –, sans que les négociations sur le Brexit, menées en parallèle, n'affectent son fonctionnement. Cette fonction de forum en matière de politique étrangère et sécuritaire ne s'est pas démentie depuis 2024, tant au niveau opérationnel qu'au niveau des chefs d'État et de gouvernement. L'E3 a ainsi exprimé sa réaction à la guerre menée depuis février 2026 par les États-Unis et Israël contre l'Iran, mais aussi, dans une certaine mesure, forgé une position commune quant à la Russie, aux relations avec les États-Unis ainsi qu'au soutien à l'Ukraine.

L'Allemagne comptait, au sein de l'UE, parmi les États membres dont l'économie était particulièrement liée à celle du Royaume-Uni, avec l'Irlande et les Pays-Bas ; néanmoins, tant son gouvernement que la Fédération industrielle allemande (BDI) ont défendu sans ambiguïté une position de négociation privilégiant la protection du marché intérieur de l'UE et la cohésion de l'Europe des 27, plutôt qu'un accès préférentiel au marché britannique⁴. Là où certains partisans du Brexit s'attendaient à ce que les « *German car makers* » plaident en faveur d'une ligne conciliante, c'est le contraire qui s'est produit. Déterminé à protéger l'enjeu stratégique central qu'était le marché unique européen, Berlin a appuyé, le plus souvent de concert avec Paris, la position de négociation de la Commission européenne : le Royaume-Uni ne pouvait prétendre « piocher » à loisir dans les acquis de l'UE en se faisant accorder un accès partiel au marché unique. L'Allemagne a également fermement soutenu la République d'Irlande dans sa volonté de maintenir ouverte la frontière terrestre avec l'Irlande du Nord.

Le Brexit a considérablement affecté les relations germano-britanniques, creusant un fossé entre les deux pays à plusieurs égards. Le recul des liens commerciaux est particulièrement flagrant : 3^e partenaire commercial de l'Allemagne en 2015, le Royaume-Uni n'occupait plus que la 9^e place en mai 2026, derrière l'Autriche et la Suisse ; la France, quant à elle, occupe la 4^e place⁵. Les secteurs dont les chaînes de production et d'approvisionnement étaient étroitement imbriquées, tels que l'industrie automobile, la chimie ou la construction mécanique, ont été particulièrement touchés.

4. M. Grömling et J. Matthes, « Deutsche Unternehmen sehen den Brexit gelassen », *IW-Kurzberichte*, n° 8/2017, Institut der deutschen Wirtschaft, 2017, disponible sur : www.iwkoeln.de.

5. Office fédéral allemand de la statistique, Rapport statistique sur le classement du commerce extérieur, « Statistischer Bericht Außenhandelsrangfolge », juin 2026, Destatis, 2026, disponible sur : www.destatis.de.

Autre domaine affecté : les contacts humains. La restriction des conditions d'accès a fait chuter le nombre d'étudiants allemands dans les universités britanniques ; quant aux programmes d'échanges scolaires, ils ont connu une baisse pouvant atteindre 80 %. En effet, jusqu'en 2026, un échange ne pouvait *de facto* pas avoir lieu dès lors qu'un élève de la classe avait besoin d'un visa pour le Royaume-Uni. Les entreprises ont elles aussi vu se réduire leurs possibilités de détacher des salariés allemands au Royaume-Uni. Bien que peu perceptible au départ, cette forme d'éloignement a entraîné, à moyen et long terme, un affaiblissement des échanges entre les deux pays.

Sur le plan politique également, le Brexit et la période de tension qui s'est ensuivie entre le Royaume-Uni et l'UE ont été ressentis en Allemagne. Le différend lié à la mise en œuvre du protocole sur l'Irlande du Nord, notamment, y a eu des répercussions. Lors des négociations sur le Brexit, le Premier ministre Boris Johnson avait accepté une solution spécifique pour l'Irlande du Nord afin de mettre en œuvre son « Brexit dur » pour la Grande-Bretagne tout en maintenant ouverte la frontière terrestre entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Or, une telle solution implique que des contrôles soient effectués entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord – soit au sein même du Royaume-Uni – et que certaines dispositions du droit européen continuent de s'appliquer en Irlande du Nord. Peu après la sortie effective de l'UE, Boris Johnson a tenté d'imposer un revirement et a annoncé la suspension unilatérale de certaines dispositions du protocole sur l'Irlande du Nord – lequel fait partie intégrante de l'accord de sortie conclu entre l'UE et le Royaume-Uni. Pour la classe politique allemande, particulièrement attachée au respect des règles établies, cette initiative constituait un abus de confiance délibéré, et les relations bilatérales en ont été affectées. Si le gouvernement formé par le chancelier Olaf Scholz en 2021 s'est engagé, dans son accord de coalition, à renforcer la coopération bilatérale avec le Royaume-Uni, il a aussi, dans une démarche inhabituelle, explicitement mis Londres en garde contre tout manquement aux obligations qu'il avait contractées par l'accord de retrait de l'UE ; le cas échéant, l'Allemagne insisterait « sur une application rigoureuse de toutes les mesures et contre-mesures convenues⁶ ».

6. Accord de coalition SPD/Alliance 90/Les Verts/FDP, *Mehr Fortschritt wagen. Koalitionsvertrag 2021-2025*, 2021, p. 109, disponible sur : www.spd.de.

De la normalisation au traité d'amitié de Kensington

Depuis cet épisode critique, les gouvernements allemand et britannique se sont efforcés d'améliorer leurs relations. Le premier progrès s'est à nouveau accompli dans le domaine de la politique étrangère et sécuritaire, avec la signature en juin 2021 par les deux ministres des Affaires étrangères d'une Déclaration d'intention commune sur la coopération en matière de politique étrangère entre le Royaume-Uni et l'Allemagne⁷. L'Allemagne devenait ainsi l'un des premiers États membres de l'UE avec lequel le Royaume-Uni concluait un tel accord bilatéral après sa sortie de l'UE. Londres s'en est directement inspiré pour, par la suite, conclure avec d'autres États membres une série d'accords similaires, portant toujours sur la politique étrangère et la sécurité⁸. Si le Royaume-Uni n'a pas conclu d'accord comparable avec la France, c'est avant tout parce que le traité de Lancaster House, signé en 2010, allait déjà bien plus loin. Mais la particularité de ces accords tenait aussi au fait qu'à l'époque, le gouvernement britannique dirigé par Boris Johnson avait explicitement rejeté, en 2020, toute coopération avec l'UE en matière de politique étrangère et sécuritaire, et mis résolument l'accent sur la bilatéralisation de ses relations avec l'Europe.

Le texte de la Déclaration commune comprenait un engagement conjoint en faveur des valeurs et des intérêts que le Royaume-Uni et l'Allemagne continuaient de partager en dépit du Brexit, et dont la teneur aurait pu être approuvée par la plupart des alliés occidentaux de l'Allemagne. Deux aspects méritent d'être soulignés. D'une part, la Déclaration insiste sur l'importance que revêt pour l'Allemagne son appartenance à l'UE, Berlin s'engageant explicitement à faire preuve d'une transparence irréprochable vis-à-vis des autres États membres de l'UE à propos de ses relations avec le Royaume-Uni. D'autre part, elle instaure un « dialogue stratégique » annuel entre les deux ministres des Affaires étrangères, constituant ainsi la première forme institutionnalisée de coopération germano-britannique après le Brexit⁹.

7. « Joint Declaration by the Secretary of State for Foreign, Commonwealth and Development Affairs of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the Federal Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany », Ministère allemand des Affaires étrangères, 30 juin 2021, disponible sur : www.auswaertiges-amt.de.

8. C. Davies et H. Kassim, « Bringing the EU Back In: Rethinking the United Kingdom's Post-Brexit Bilateralism », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 63, n° 4, 2025, p. 1318-1339.

9. À propos du dialogue stratégique et de la coopération germano-britannique en matière de sécurité et de défense : J. Urbanovská, M. Chovančík et M. Brusenbauch Meislová, « German-UK Defence Cooperation amid Brexit: Prospects for New Bilateralism? », *European Security*, vol. 31, n° 1, 2022, p. 39-57.

Mais le véritable tournant dans les relations germano-britanniques s'opère entre 2022 et 2024, à la suite des bouleversements géopolitiques. L'invasion de l'Ukraine par la Russie à partir de février 2022 a mis en évidence la communauté d'intérêts du Royaume-Uni, de l'UE et de l'Allemagne en matière de sécurité. Ce constat s'est traduit par une coopération renforcée entre UE et Royaume-Uni en matière de sanctions ; le rôle clé de celui-ci comme partenaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), en particulier pour l'Europe du Nord et de l'Est, est devenu manifeste. À cela s'est ajoutée, à partir de l'automne 2024, la réélection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, suivie de la rupture opérée entre Washington et ses alliés européens. Pour l'Allemagne, l'implication étroite de la Grande-Bretagne en tant que partenaire de sécurité en Europe apparaît désormais incontournable.

Parallèlement, les relations entre l'UE et le Royaume-Uni s'apaisent après la démission de Boris Johnson. Le nouveau Premier ministre, Rishi Sunak (succédant à Liz Truss à l'issue du très bref mandat de celle-ci), mise sur une relation plus pragmatique avec Bruxelles et conclut, au printemps 2023, le « cadre de Windsor¹⁰ ». Celui-ci prévoit certains ajustements au protocole controversé sur l'Irlande du Nord, réglant ainsi pour l'essentiel le différend entre Londres et Bruxelles quant à sa mise en œuvre. Berlin y voit les prémices d'une marge de manœuvre accrue pour coopérer avec Londres au niveau bilatéral sans pour autant affaiblir l'unité de l'UE.

S'ajoutent à cela les relations particulières qu'entretiennent les partis politiques. Après quatorze ans de gouvernement conservateur, le Parti travailliste dirigé par Keir Starmer remporte les élections anticipées au Royaume-Uni en juillet 2024. Pendant une courte période d'alignement politique, Royaume-Uni et Allemagne se retrouvent ainsi dirigés par des partis sociaux-démocrates. Le SPD et le Parti travailliste entretenaient déjà des contacts étroits depuis les années d'opposition du Parti travailliste. Contrairement à son prédécesseur Rishi Sunak, Keir Starmer place donc Berlin parmi ses premiers déplacements à l'étranger ; il reprend aussi, avec le chancelier Olaf Scholz (SPD), l'idée d'un traité d'amitié germano-britannique. Cette initiative est portée par la volonté des deux gouvernements de redynamiser les relations bilatérales après la rupture du Brexit. Du point de vue allemand, il est clair que celles-ci ne sauraient compenser la coopération d'antan au sein de l'UE. Mais l'objectif est d'assurer au moins des échanges réguliers entre les deux gouvernements ainsi qu'une coopération dans les domaines non couverts par l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni.

10. À propos de cet accord et de son importance pour la coopération entre l'UE et le Royaume-Uni, notamment en matière de politique de sécurité et de défense : M. Sus et B. Martill, « There and Back Again: How UK-EU De-Institutionalisation After Brexit Shaped Re-Engagement After Ukraine », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, vol. 64, n° 1, 2026, p. 371-386.

Les piliers du traité d'amitié

Compte tenu de ces différents facteurs, l'Allemagne et le Royaume-Uni concluent d'abord, en 2024, l'accord de Trinity House, puis, en 2025, le traité d'amitié de Kensington. L'accord de Trinity House¹¹ est un accord politique entre les deux ministres de la Défense, fondé sur l'étroite coopération entre le SPD et le Parti travailliste. Son objectif déclaré est de resserrer la coopération entre les deux pays en matière de sécurité et de défense, en se concentrant sur l'industrie de l'armement, le soutien à l'Ukraine et la coopération opérationnelle dans le cadre transatlantique. Le communiqué conjoint accompagnant l'accord fait explicitement référence à la coopération avec la France au sein de l'E3. L'accord comprend par ailleurs une série de projets concrets, tels que la coopération dans le domaine des drones, l'objectif d'interopérabilité entre les deux avions de combat européens – le *Global Combat Air Programme* (GCAP) du Royaume-Uni, de l'Italie et du Japon, et le Système de combat aérien du futur (SCAF), projet commun de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne qui échouera par la suite¹² –, ainsi qu'une coopération opérationnelle, par exemple *via* la participation d'équipages allemands aux vols de surveillance britanniques à bord du P-8A Poseidon au-dessus de la mer du Nord.

L'accord de Trinity House est délibérément conçu comme une étape préliminaire au futur traité d'amitié. Celui-ci est en grande partie négocié conformément aux orientations définies par Keir Starmer et Olaf Scholz, lorsque la coalition gouvernementale allemande s'effondre en novembre 2024.¹³ Après les nouvelles élections, les négociations reprennent bon train sous la houlette du chancelier Friedrich Merz (CDU), et l'accord est signé dès juillet 2025, lors de la première visite officielle qu'il effectue à Londres au cours de ses premiers mois au pouvoir. Au cours des négociations, le gouvernement allemand s'est concerté avec la Commission européenne afin d'éviter tout conflit entre l'accord bilatéral et les termes de la relation entre l'UE et le Royaume-Uni. D'ailleurs, la signature du traité de Kensington a lieu quelques semaines après le premier sommet UE-Royaume-Uni en mai 2025, au cours duquel il a été décidé de renforcer la coopération entre l'UE et le Royaume-Uni, notamment par le biais d'un partenariat en matière de sécurité et de défense. En tant que traité contraignant en droit international, le traité de Kensington doit toutefois être ratifié par le Bundestag – chose faite en mars 2026.¹⁴

11. Agreement on Defence Co-operation between the Ministry of Defence of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the Federal Ministry of Defence of the Federal Republic of Germany (Accord de Trinity House), gov.uk, 23 octobre 2024, disponible sur : www.gov.uk.

12. P. Maurice, « France-Allemagne : dépasser les différends pour renforcer la souveraineté européenne », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 15 juillet 2026, disponible sur : www.ifri.org.

13. Cette coalition dite « des feux tricolores » a réuni de 2021 à 2024 le SPD (parti social-démocrate), les Verts et le FDP (parti libéral), sous la direction du chancelier fédéral Olaf Scholz (SPD).

14. G. Hausding, « Bundestag ratifiziert deutsch-britischen Freundschaftsvertrag » [Le Bundestag ratifie le traité d'amitié germano-britannique], Bundestag, 5 mars 2026, disponible sur : www.bundestag.de.

Le traité de Kensington revêt une importance à la fois symbolique et pratique. Sur le plan symbolique, sa désignation comme « traité d'amitié » indique que les relations germano-britanniques sont appelées à franchir une nouvelle étape. Dans le discours politique des deux gouvernements, le traité de Kensington vient compléter un triangle déjà amorcé par les traités franco-allemands de l'Élysée et d'Aix-la-Chapelle, et par le traité franco-britannique de Lancaster House, ce dernier portant principalement sur la coopération en matière de sécurité et de défense. Le Royaume-Uni devient ainsi, tant sur le plan juridique que symbolique, un partenaire de premier plan pour l'Allemagne en dehors de l'UE.

En pratique, le traité institutionnalise une coordination désormais nettement élargie entre les deux États. Des consultations intergouvernementales germano-britanniques sont prévues tous les deux ans. Elles engloberont une série de dialogues à l'échelle ministérielle, comme le dialogue stratégique annuel entre les ministres des Affaires étrangères, ainsi qu'un « Conseil des ministres de la Défense » mis en place en vertu de l'accord de Trinity House. Si ce dispositif marque une revalorisation des formats de consultation existants entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne, il reste toutefois nettement en deçà de la relation fortement institutionnalisée qui existe entre l'Allemagne et la France. La fréquence des consultations gouvernementales est moindre ; il n'est pas prévu de volet parlementaire et, bien entendu, la coordination étroite dans le cadre de l'UE fait défaut.

Reste que, dans le cadre de cette coordination institutionnelle, la coopération doit se renforcer dans six domaines politiques. Ici aussi, la politique étrangère, de sécurité et de défense (cf. *infra*) conserve une place centrale, des éléments essentiels de l'accord de Trinity House ayant été intégrés. S'y ajoutent des engagements en matière de sécurité intérieure et de migration, d'économie, de science et de recherche, de promotion des contacts entre les deux peuples, ainsi que de politique énergétique et climatique.

Enfin, le traité d'amitié est assorti – à l'instar du traité d'Aix-la-Chapelle – d'une liste de projets phares que les deux pays souhaitent mener conjointement à moyen terme¹⁵. Il reprend notamment des projets phares portés par l'accord de Trinity House, tels que le programme *Deep Precision Strike*, mais développe aussi de nouveaux objectifs tels que la mise en place d'une liaison ferroviaire entre Londres et Berlin ou la simplification des programmes d'échanges scolaires.

15. « Accord d'amitié et de coopération bilatérale : liste des 17 projets conjoints entre l'Allemagne et le Royaume-Uni », Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, 17 juillet 2025, disponible sur : www.auswaertiges-amt.de.

La politique de sécurité et de défense, nouvel axe prioritaire des relations germano-britanniques

Le traité de Kensington consacre ainsi la place centrale qu'occupe désormais la politique de sécurité et de défense dans les relations germano-britanniques. Il repose sur un double constat : pour Berlin, intégrer étroitement Londres dans la politique de sécurité européenne par le biais de formats bilatéraux et multinationaux constitue un intérêt primordial ; pour Londres, maintenir un rôle actif et majeur dans la sécurité européenne est tout aussi primordial.

À moyen terme, la conjoncture politique en matière de sécurité fait ressortir trois objectifs et intérêts concrets qui convergent pour favoriser un partenariat entre l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'enjeu partagé majeur est de dissuader la Russie dans ses entreprises hostiles et d'apporter un soutien tant militaire que financier à l'Ukraine. D'après les données accessibles au public, l'Allemagne et le Royaume-Uni représentent les deux principaux soutiens européens de l'Ukraine ; avant et au début de la guerre, le soutien britannique était particulièrement marqué, tandis qu'au cours des deux dernières années, c'est l'aide apportée par l'Allemagne qui a été la plus importante¹⁶. En tant que membres du G7, les deux États ont conclu des accords de sécurité avec l'Ukraine et ont tous deux entrepris de former des forces armées ukrainiennes – l'Allemagne dans le cadre de la mission de l'UE, le Royaume-Uni avec des partenaires multinationaux¹⁷.

L'Allemagne et la Grande-Bretagne identifient la Russie comme la principale puissance susceptible de nuire à la sécurité européenne ; les Britanniques ont d'ailleurs posé ce diagnostic bien plus tôt, dès leur « Integrated Review¹⁸ » de 2021. Sur le flanc est de l'OTAN, l'Allemagne fait figure de chef de file en Lituanie, où elle dispose d'une brigade permanente, tandis que le Royaume-Uni occupe ce rôle en Estonie. Le « groupe de Ramstein » – officiellement appelé « groupe de contact sur la défense de l'Ukraine » –, rattaché à l'OTAN et chargé de coordonner l'aide militaire à Kiev, est placé sous la direction conjointe des ministres britannique et allemand de la Défense. La Grande-Bretagne en a pris la co-direction après que les États-Unis, sous la présidence de Donald Trump et sous la direction du ministre de la Défense Pete Hegseth, se sont retirés de ce rôle.

16. C. Trebesch et T. Nishikawa, « Europe Steps Up: Ukraine Support After Four Years of War », Kiel Institut für Weltwirtschaft, février 2026, disponible sur : www.kielinstitut.de.

17. Pour un aperçu du soutien apporté par le Royaume-Uni à l'Ukraine : C. Mills, « Timeline of British Military Assistance to Ukraine (2022 to Present) », *Research Briefing*, n° CBP-9914, House of Commons Library, 11 août 2026, disponible sur : <https://researchbriefings.files.parliament.uk>.

18. R. Korteweg, « UK Integrated Review: A Basis for More Euro-British Cooperation? », *Atlantisch Perspectief*, vol. 45, n° 2, 2021, p. 39-45.

Enfin, compte tenu des doutes qui pèsent sur les garanties de sécurité américaines, la dissuasion nucléaire autonome du Royaume-Uni – bien qu'en grande partie tributaire de la technologie américaine – s'est imposée comme un pilier essentiel. Dans le traité de Kensington, les deux États se sont engagés à un dialogue approfondi en matière de politique de sécurité qui englobe l'enjeu de la dissuasion nucléaire (art. 1, al. 2). Outre les garanties prévues à l'article 5 du traité de l'Atlantique nord, Berlin et Londres se sont engagés dans le traité de Kensington, compte tenu de « la forte convergence de leurs intérêts fondamentaux », par une garantie d'assistance bilatérale supplémentaire dans le cas où l'un des deux États ferait l'objet d'une agression militaire. Selon un article publié par le quotidien britannique *The Telegraph*, les gouvernements allemand et britannique étudieraient par ailleurs une possible participation financière de l'Allemagne à la dissuasion nucléaire britannique et/ou la protection, par des forces armées allemandes, des infrastructures militaires britanniques liées à celle-ci. Cette coopération en matière de dissuasion nucléaire irait plus loin que celle qui est envisagée entre l'Allemagne et la France, mais le pouvoir de décision appartiendrait là encore entièrement aux Britanniques.¹⁹

Ici aussi, la comparaison des relations bilatérales au sein du triangle de l'E3 mérite d'être poursuivie. En 2019, l'Allemagne et la France ont-elles aussi conclu, par le traité d'Aix-la-Chapelle, un engagement d'assistance mutuelle plus poussé que leurs engagements au sein de l'OTAN (et du traité de l'UE)²⁰. Le traité de Lancaster House entre la France et le Royaume-Uni ne prévoit, lui, aucune clause d'assistance mutuelle ; toutefois, dans la déclaration de Northwood publiée en 2025 par le Premier ministre Keir Starmer et le président Emmanuel Macron, les deux pays ont affirmé qu'il n'existait aucune menace stratégique qui ne concernerait que l'un d'entre eux, ni aucune menace extrême pesant contre l'Europe qui ne susciterait pas de réponse des deux nations. La déclaration annonce par ailleurs la création d'un « groupe de pilotage nucléaire franco-britannique » chargé de la coordination en matière de dissuasion nucléaire²¹.

Allemagne et Royaume-Uni ont également en commun d'être favorables à un ajustement prudent des relations transatlantiques, même si leurs motivations historiques diffèrent. Au-delà des alternances politiques que les deux pays ont connues, tant le gouvernement britannique que le gouvernement allemand ont, depuis le deuxième mandat de Donald Trump, poursuivi l'objectif de renforcer leur capacité d'action en matière de sécurité et de défense, sans pour autant chercher de leur propre initiative à évincer les États-Unis des affaires européennes. Au contraire : en dépit de

19. J. Barnes, J. Rothwell et J. Crisp, « Germany in Talks to Help Fund Trident », *The Telegraph*, 26 août 2026, disponible sur : www.telegraph.co.uk.

20. R. Kempin et B. Kunz, « The Treaty of Aachen: New Impetus for Franco-German Defense Cooperation? », *Éditoriaux de l'Ifri*, Ifri, 22 janvier 2019, disponible sur : www.ifri.org.

21. Déclaration de Northwood du 10 juillet 2025 (déclaration conjointe franco-britannique sur la coordination des forces nucléaires), gov.uk, 10 juillet 2025, disponible sur : www.gov.uk.

positionnements différents liés respectivement à l'appartenance à l'UE et à la sortie de celle-ci, Berlin et Londres misent, malgré et précisément du fait de l'attitude de plus en plus hostile du gouvernement américain envers ses alliés européens, sur une stratégie donnant la priorité à l'OTAN (« *NATO-first* »), dans laquelle l'Alliance reste le cadre opérationnel clé pour la défense territoriale en Europe et la politique de dissuasion vis-à-vis de la Russie.

Cette stratégie politique se reflète dans le traité d'amitié de Kensington. Celui-ci mentionne l'OTAN à dix reprises, notamment pour réaffirmer sans ambiguïté le rôle prépondérant des deux États au sein de l'Alliance transatlantique, en particulier sur ses flancs nord et est. À cet égard, ils s'engagent à « renforcer la dissuasion et la défense dans ces régions et à coordonner leurs forces autant que possible » (art. 7, al. 4). Pour le Royaume-Uni, cette focalisation sur l'OTAN s'inscrit dans la continuité de sa stratégie historique et traduit son intégration très poussée avec les États-Unis. Pour l'Allemagne s'y ajoute une autre dimension : le choix stratégique manifeste d'œuvrer davantage en faveur d'une capacité d'action européenne dans le cadre national ainsi qu'au sein de l'OTAN, plutôt que de miser sur des capacités autonomes de l'UE.

En matière de (re)construction et d'extension de leurs propres capacités dans le domaine de l'industrie de l'armement, l'Allemagne et le Royaume-Uni font à la fois figure de partenaires et de (potentiels) concurrents. Comptant tous deux parmi les principaux acteurs de l'industrie de la défense en Europe, ils sont fondamentalement intéressés par une coopération. À cet égard, le traité de Kensington contient à la fois des engagements concrets et des objectifs politiques aux formulations vagues. Le projet phare mis en avant sur le plan politique est le programme *Deep Precision Strike*, qui porte sur le développement conjoint d'un système d'une portée d'environ 2 000 kilomètres. Celui-ci vise à combler une lacune majeure dans les capacités européennes ; lors du sommet de l'OTAN à Ankara, d'autres États européens, dont la France, ont manifesté leur intérêt pour s'y associer²². En ce qui concerne les systèmes terrestres, le traité affiche l'objectif combiné d'une poursuite de la coopération autour du Boxer – véhicule blindé à la conception duquel Londres a participé et qui est principalement fabriqué pour l'armée britannique au Royaume-Uni – et d'une coordination concernant les futurs systèmes de combat terrestre.

Autre initiative déjà bien avancée : la coopération industrielle institutionnalisée par le biais du nouveau *UK-Germany Defence Industry Forum*, au sein duquel les industries de défense des deux pays sont invitées à mettre en avant chaque année les occasions de coopération²³. Enfin, les deux pays s'engagent, dans le cadre du traité, à mener des campagnes

22. « Joint Statement on the Deep Precision Strike Capability Investment Initiative, 8 July 2026 », gov.uk, 8 juillet 2026, disponible sur : www.gov.uk.

23. La première édition de ce forum s'est tenue en juin 2025, peu avant la signature du traité de Kensington. En septembre 2026, la deuxième édition n'avait pas encore eu lieu, mais un « *British-German Defence Industry Day* » à l'initiative des industriels eux-mêmes avait été organisé.

d'exportation conjointes. À cette fin, le Royaume-Uni applique à titre provisoire l'accord sur le contrôle des exportations d'armements conclu en 2021 par la France, l'Allemagne et l'Espagne, dans le but d'en devenir partie à long terme. Les gouvernements britannique et allemand pourraient ainsi, à l'avenir, mener conjointement ou coordonner des campagnes commerciales pour la vente de l'*Eurofighter* ou du *Boxer*, par exemple. Ces perspectives de partenariat dans de futurs projets d'envergure les rendent attractifs l'un pour l'autre.

Reste que la mise en œuvre de ces projets soulève des interrogations légitimes. Tout d'abord, les turbulences politiques de part et d'autre mettent à rude épreuve la stabilité des réseaux personnels. Si l'accord de Trinity House et le traité de Kensington ont pu voir le jour, c'est grâce aux contacts personnels noués entre le SPD et le Parti travailliste ; or, depuis l'impulsion donnée à l'été 2024, les deux États ont vu entrer en fonction, en l'espace de deux ans, un nouveau chancelier allemand et un nouveau Premier ministre britannique, le Royaume-Uni connaissant par ailleurs deux changements de ministre de la Défense. Quant aux « dialogues stratégiques », ils n'ont jamais, depuis la session inaugurale de 2021, réuni les mêmes ministres des Affaires étrangères d'une année sur l'autre.

Mais l'obstacle principal réside surtout dans la grande disparité des horizons et des marges de manœuvre budgétaires. Là où l'Allemagne, forte de la suppression du frein à l'endettement dans le domaine de la défense, prévoit actuellement d'augmenter son budget de défense pour le porter à 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2029, le Royaume-Uni doit composer avec une marge de manœuvre budgétaire nettement plus restreinte²⁴. Pour atteindre 2,5 % du PIB, le gouvernement de Keir Starmer a dû considérablement réduire l'aide britannique au développement. En juin 2026, John Healey, alors ministre de la Défense et architecte de l'accord de Trinity House, a démissionné pour protester contre l'insuffisance des crédits alloués à la défense au vu du contexte sécuritaire. Maintenant qu'il occupe justement le poste de ministre des Finances au sein du gouvernement d'Andy Burnham, reste à voir si le Royaume-Uni reverra lui aussi à la hausse ses ambitions financières en matière de défense.²⁵ Toutefois, par rapport à l'Allemagne, la marge de manœuvre financière du gouvernement britannique restera probablement réduite, y compris pour les projets communs, en raison de ses taux d'intérêt nettement plus élevés et de son endettement global plus important.

24. D. Barrie *et al.*, « UK Defence Investment Plan: Mixed Messages », *Military Balance Blog*, International Institute for Strategic Studies, 1^{er} juillet 2026, disponible sur : www.iiss.org.

25. Avant son premier exercice budgétaire, le ministre des Finances John Healey a d'ores et déjà renoncé à l'objectif de consacrer 3 % du PIB aux dépenses de défense d'ici 2030. Lire G. Parker et S. Fleming, « Healey to Shelve His Own Defence Spending Target of 3% of GDP by 2030 », *Financial Times*, 28 août 2026, disponible sur : www.ft.com.

Les relations germano-britanniques (et leur volet de politique de sécurité) dans le contexte européen

Cette coopération menée par l'Allemagne et le Royaume-Uni, tant en matière de politique étrangère que de politique de sécurité et de défense, s'inscrit délibérément dans le cadre européen. Berlin souhaite éviter toute marginalisation des Britanniques susceptible d'entraîner un éloignement conjoint des États-Unis et du Royaume-Uni. Pour sa part, Londres a tout intérêt à rester un acteur européen majeur en matière de sécurité, en dépit du Brexit, et à conserver un rôle de premier plan en Europe, par le biais de formats aussi bien bilatéraux que minilatéraux.

Les deux États se sont engagés à « renforcer le partenariat stratégique entre le Royaume-Uni [...] et l'Union européenne », lequel inclut le partenariat conclu entre l'UE et le Royaume-Uni en matière de sécurité et de défense, signé en 2025 peu avant le traité de Kensington²⁶. Berlin s'est montré, auprès de ses homologues européens, un fervent défenseur d'un resserrement des liens entre l'UE et le Royaume-Uni en matière de sécurité. Cette position a donné lieu à des désaccords avec le gouvernement français quant à l'ampleur que devait prendre une telle intégration. Ainsi, Berlin a-t-il plaidé en faveur de critères aussi souples que possible pour déterminer la participation à l'instrument de financement SAFE (*Security Action for Europe*), alors que la diplomatie française exigeait des critères plus stricts et une contribution financière importante de la part des Britanniques. Ce dernier point a précipité l'échec de la participation britannique au SAFE, acté en novembre 2025²⁷. À long terme, Berlin continue de souhaiter un renforcement des relations entre l'UE et le Royaume-Uni en matière de sécurité, notamment afin de limiter autant que possible les frictions avec l'OTAN.

Des formats minilatéraux auxquels participent l'Allemagne et le Royaume-Uni viennent compléter cet ancrage de la coopération bilatérale : c'est notamment le cas de la coopération trilatérale avec la France sous la forme de l'E3. Berlin et Londres ont également renforcé leur coopération

26. N. von Ondarza, « Konturen einer Allianzstrategie der EU », *SWP-Aktuell*, n° 2025/A 28, Stiftung Wissenschaft und Politik, 10 juin 2025, disponible sur : www.swp-berlin.org.

27. A. Topping, « Talks for UK to Join EU Defence Fund Collapse in Blow to Starmer's Bid to Reset Relations », *The Guardian*, 28 novembre 2025, disponible sur : www.theguardian.com.

dans le cadre de formats minilatéraux élargis, que n'évoque pas le traité de Kensington. Ces derniers s'inscrivent eux aussi, fondamentalement, dans la logique visant à rassembler les « grands » États européens au-delà de l'OTAN et de l'UE. Les plus notables récemment institués sont le groupe Weimar+ et l'E5. Le premier s'appuie, du moins à en juger par sa dénomination, sur le triangle de Weimar réunissant l'Allemagne, la France et la Pologne, auquel s'ajoutent le Royaume-Uni et, parfois, l'Espagne ou l'Italie. C'est notamment à propos de l'enjeu du soutien à l'Ukraine que se sont tenues, depuis l'automne 2024, des réunions au niveau des ministres des Affaires étrangères ainsi que des chefs d'État et de gouvernement, parfois en présence de représentants de l'UE et/ou de l'OTAN. Quant au groupe E5, structuré de façon similaire, il réunit l'Allemagne, la France, l'Italie, la Pologne et le Royaume-Uni au niveau des ministres de la Défense²⁸. Ces alliances, délibérément conçues comme des structures souples, sont mises en place au gré de la conjoncture politique. Depuis mi-2025, ce sont plutôt les E3 qui ont occupé le devant de la scène, notamment parce que la coopération avec Varsovie s'est compliquée à la suite des élections présidentielles polonaises.

En revanche, il est frappant de constater l'absence de toute mention, dans le traité de Kensington, de deux initiatives centrales dans lesquelles la France joue un rôle majeur. Il s'agit tout d'abord de la Coalition des volontaires, placée sous la direction franco-britannique et dont l'objectif est de soutenir l'Ukraine en préparant notamment le déploiement d'une mission de soutien sur le terrain en cas de cessez-le-feu durable. Or, si l'Allemagne fait partie de la Coalition, elle se montre nettement plus réservée que Paris et Londres quant à une mission sur le sol ukrainien – pour l'heure, du reste, plutôt théorique. Les projets phares associés au traité de Kensington mettent plutôt l'accent sur le soutien aux réformes, à la reconstruction et à la capacité de résilience de l'Ukraine²⁹.

D'autre part, il n'est fait aucune mention de la Communauté politique européenne (CPE) proposée par Emmanuel Macron en 2022 comme cadre de coordination en matière de sécurité européenne, et qui a vu le jour sous une forte impulsion française³⁰. Y participent tous les États européens, à l'exception de la Biélorussie et de la Russie ; parmi les raisons de sa création, Emmanuel Macron a fait valoir l'intégration du Royaume-Uni comme partenaire à part entière dans l'architecture de sécurité européenne.

28. R. Kempin, K.-O. Lang et N. von Ondarza, « Koalitionen überall – Führung nirgends? Europas Verteidigung im Wildwuchs flexibler Formate » [Des coalitions partout – mais aucun leadership ? La défense européenne face à la prolifération de formats flexibles], in B. Lippert et S. Mair (dir.), *Mit, ohne, gegen Washington: Die Neubestimmung der Beziehungen Europas zu den USA* [Avec, sans ou contre Washington : la redéfinition des relations entre l'Europe et les États-Unis], SWP-Studie, n° 2026/S 03, Stiftung Wissenschaft und Politik, 22 janvier 2026, p. 18-22, disponible sur : www.swp-berlin.org.

29. « Accord d'amitié et de coopération bilatérale », Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, cf. note 15 *supra*.

30. G. Weber, « Zeitenwende à la française: Continuity and Change in French Foreign Policy after Russia's Invasion of Ukraine », *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 27, n° 4, 2025, p. 1153-1175.

L'Allemagne, elle, a fait d'emblée preuve de scepticisme vis-à-vis de la CPE, y voyant le risque de voir émerger des structures parallèles au processus d'élargissement de l'UE. À ce jour, elle ne lui accorde guère de place dans sa politique européenne, y voyant tout au plus une bonne occasion d'échanges bilatéraux ciblés avec divers chefs d'État et de gouvernement. Le traité de Kensington fait ainsi passer la CPE et la Coalition des volontaires derrière la stratégie allemande visant à intégrer le Royaume-Uni dans l'architecture de sécurité européenne – par le biais de l'OTAN, du partenariat de sécurité UE-Royaume-Uni et de formats minilatéraux.

Une coopération économique aux retombées notables en matière de politique de sécurité

Outre leur coopération étroite en matière de sécurité et de défense, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont également renforcé leur coopération économique grâce au traité de Kensington. Force est de souligner d'emblée que le Brexit a considérablement réduit le rôle de Londres en tant que partenaire économique de Berlin. Non seulement le Royaume-Uni a reculé dans le classement des partenaires commerciaux de l'Allemagne, mais le gouvernement britannique est désormais absent de la table des négociations européennes, où se prennent les décisions cruciales pour l'économie allemande. Qu'il s'agisse des négociations sur le budget de l'UE, des nouveaux accords commerciaux, de la politique énergétique de l'UE ou de ses mesures en matière de compétitivité, le poids de Londres dans les dossiers européens où se joue la politique économique allemande a considérablement diminué depuis 2020.

Par ailleurs – deuxième difficulté étroitement liée à la précédente –, des pans considérables de la politique économique relèvent de la compétence de l'UE ; la politique commerciale relève même de sa compétence exclusive, de sorte que c'est l'accord de commerce et de coopération conclu avec l'UE qui régit l'essentiel des relations avec le Royaume-Uni dans ce domaine. Le gouvernement allemand s'est expressément coordonné avec la Commission européenne afin d'éviter tout conflit entre l'accord bilatéral de Kensington et les accords entre l'UE et le Royaume-Uni. Compte tenu de son rang de sixième économie mondiale et de la persistance de liens étroits avec l'économie allemande, le Royaume-Uni, bien que sorti de l'UE, reste un partenaire significatif, quoique moins important, en matière de politique économique. Du point de vue allemand, les accords de coopération économique prévus dans le traité de Kensington devraient donc compléter et renforcer la coopération entre l'UE et le Royaume-Uni, et non la compromettre.

On peut donc relever quatre éléments importants concernant la coopération en matière de politique économique. Tout d'abord, le traité de Kensington n'est pas un accord de politique commerciale, ni dans sa forme

ni dans son contenu ; l'accord de commerce et de coopération conclu avec l'UE reste le référentiel central en la matière³¹. Il n'existe donc aucune clause qui porterait, par exemple, sur les droits de douane, les règles d'origine des marchandises, les contrôles, l'accès au marché des services ou une reconnaissance mutuelle – notamment des qualifications professionnelles. Le traité de Kensington met toutefois en place, *via* le forum germano-britannique Business-Government Forum, un rendez-vous annuel permettant aux entreprises et aux ministères d'identifier des opportunités d'investissement et de mettre en œuvre des projets communs. Sa première édition a eu lieu en avril 2026 à Berlin sur le thème « L'Allemagne et le Royaume-Uni – Partenaires pour la croissance, la compétitivité et la résilience » ; elle a notamment donné lieu à des déclarations communes consacrées aux matières premières critiques et aux chaînes d'approvisionnement, et ouvert la voie à des projets industriels dans le domaine du lithium³².

Ceci nous amène au deuxième élément notable du partenariat économique entre les deux pays. L'objectif clé du traité de Kensington en matière de politique économique est la coopération dans le domaine de la sécurité économique, avec une attention particulière portée aux enjeux que sont la résilience des chaînes d'approvisionnement, les matières premières critiques, les technologies, la protection des infrastructures critiques et les instruments de protection économique. Nous retrouvons ici la double priorité donnée à la sécurité dans les relations bilatérales et au renforcement mutuel dans le cadre des relations UE-Royaume-Uni. Outre les déclarations communes, les ministres concernés ont instauré, en avril 2026, un « dialogue sur la sécurité économique entre le Royaume-Uni et l'Allemagne » (« *UK-German Economic Security Dialogue* »). Des initiatives diverses prévoient une coopération concrète dans le secteur technologique, notamment en matière d'intelligence artificielle, d'informatique quantique ou d'aérospatiale. Reste que, dans la pratique, ces initiatives risquent de donner lieu à des empiètements sur les domaines relevant des compétences de l'UE. Nombre de projets liés à la sécurité économique portent en effet sur le marché intérieur. Aussi la coopération entre Bruxelles et Londres sur ces volets n'a-t-elle jusqu'ici pas dépassé le stade des déclarations d'intention³³.

31. Depuis le Brexit, cet accord régit les relations entre l'UE et le Royaume-Uni. Il porte notamment sur le commerce en franchise de droits, les instances institutionnelles de concertation et de règlement des différends, ainsi que la coopération dans d'autres domaines politiques.

32. « Erstes Deutsch-Britisches Wirtschafts- und Regierungsforum in Berlin, Verstärkung der Zusammenarbeit im Bereich Wirtschaftssicherheit und kritischer Rohstoffe » [Premier forum économique et gouvernemental germano-britannique à Berlin : renforcement de la coopération dans le domaine de la sécurité économique et des matières premières critiques], Ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, 27 avril 2026, disponible sur : www.bundeswirtschaftsministerium.de.

33. J. Benford et A. Spisak, « A Missing Pillar: Economic Security in the EU-UK Partnership », Bertelsmann Stiftung, 10 septembre 2025, disponible sur : www.bertelsmann-stiftung.de.

Le troisième élément important porte sur la coopération en matière d'infrastructures énergétiques, axée elle aussi sur l'intégration européenne. Elle comprend notamment des projets de développement de parcs éoliens *offshore* reliant plusieurs États *via* des interconnexions, ainsi que des infrastructures dédiées à l'hydrogène et une liaison électrique entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne par la mer du Nord. En janvier 2026, l'Allemagne a organisé un sommet consacré à la mer du Nord, au cours duquel la Grande-Bretagne s'est engagée – tout comme l'UE et d'autres États riverains de la mer – à développer jusqu'à 300 GW de capacité éolienne *offshore* d'ici 2050 et à en relier 100 GW avec d'autres pays via des projets de coopération transfrontaliers.³⁴ Ces projets ne pourront toutefois aboutir que si le Royaume-Uni retrouve une intégration plus étroite au marché intérieur de l'électricité de l'UE. À cette fin, les États membres de l'UE ont confié à la Commission européenne un mandat de négociation en mars 2026. L'Allemagne a joué, dans ce contexte, un rôle moteur ; elle a un intérêt tout particulier à ce que ces négociations entre l'UE et le Royaume-Uni aboutissent désormais.

Le quatrième élément notable de la coopération en matière de politique économique concerne les accords sur la mobilité. Là encore, la coopération bilatérale s'inscrit dans le cadre des relations entre l'UE et le Royaume-Uni. Dans ce contexte, Berlin a clairement pris position en faveur de l'amélioration de la mobilité des jeunes. Le gouvernement allemand a ainsi bloqué les tentatives britanniques visant à conclure des accords bilatéraux de mobilité plus poussés ; il entendait empêcher que le Royaume-Uni ne s'associe qu'avec certains pays de l'UE et ne pratique ensuite une discrimination entre citoyens de l'UE. Berlin privilégie donc un accord avec les Britanniques à l'échelle de l'UE. Sa coopération bilatérale développe surtout des règles pratiques mettant en œuvre les décisions prises entre l'UE et le Royaume-Uni – par exemple sur l'utilisation des portiques électroniques pour les ressortissants britanniques dans les aéroports allemands – ainsi que des mesures visant à faciliter les échanges scolaires.

34. « Mehr grenzüberschreitender Ausbau von Windenergie auf See und Stärkung der Offshore-Branche: Deutschland lädt zum internationalen Nordsee-Gipfel 2026 » [Développement transfrontalier accru de l'énergie éolienne en mer et renforcement du secteur offshore : l'Allemagne organise le Sommet international de la mer du Nord 2026], Ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, 26 janvier 2026, disponible sur : www.bundeswirtschaftsministerium.de. Lire aussi « UK and Europe Sign Historic Pact to Drive Clean Energy Future », Département ministériel britannique de la sécurité énergétique et de la neutralité carbone, 26 janvier 2026, disponible sur : www.gov.uk.

Conclusion

Les relations germano-britanniques ont, en définitive, nettement évolué depuis le Brexit. Certes, la coopération bilatérale mise en œuvre dans le cadre du traité de Kensington et des initiatives connexes ne saurait compenser la perte du cadre politique communautaire commun, et la rupture se fait clairement sentir aussi sur le plan économique. Mais grâce à une volonté politique que les alternances politiques à Londres comme à Berlin n'ont pas ébranlée, on a assisté à une normalisation puis à un renforcement des relations bilatérales, notamment en matière de politique de sécurité et de défense. Ce rapprochement s'est encore accéléré à la suite du retour de Donald Trump à la Maison-Blanche et de ses répercussions sur la sécurité européenne. En dehors de l'UE, le Royaume-Uni compte désormais parmi les partenaires les plus proches de l'Allemagne en matière de sécurité. La sécurité, y compris dans son volet économique, constitue, par ailleurs, de toute évidence, l'axe central du traité de Kensington.

Dans le cadre plus large de l'architecture de sécurité européenne, ces évolutions renforcent la tendance à privilégier des formats intergouvernementaux flexibles, ce qui traduit une certaine méfiance à l'égard de l'OTAN et de l'UE. Certes, les deux États ne cessent d'affirmer leur attachement à leurs engagements au sein de l'Alliance transatlantique et, pour l'Allemagne, de l'UE ; mais ces nouveaux projets et engagements bilatéraux ne laissent pas transparaître de doutes quant à la capacité de l'OTAN et de l'UE à assurer à elles seules un cadre adéquat. À cet égard, Berlin et Paris joueront un rôle décisif par leur décision d'ouvrir ou non, et dans quelle mesure, des projets communs tels que le système *Deep Precision Strike* à d'autres partenaires européens, et par leur futur choix concernant le degré de déploiement de leur coopération dans le cadre bilatéral.

L'équilibre au sein du groupe E3 et celui qui existe entre l'Allemagne et la France devraient également évoluer si Berlin, en parallèle de l'augmentation considérable de ses dépenses militaires, s'engage vers une coopération renforcée avec les Britanniques en matière de politique de sécurité et de défense. Car, à constater le double mouvement ayant vu, d'une part, la difficile poursuite puis l'abandon de projets franco-allemands majeurs tels que le SCAF, et, d'autre part, l'intensification de la coopération germano-britannique, force est de constater, à tout le moins, un glissement des priorités. Les déclarations politiques des gouvernements allemand et britannique selon lesquelles le traité de Kensington renforce un côté du triangle qui unit Berlin, Londres et Paris ne sauraient masquer le fait que la relation entre les deux premiers apparaît plus dynamique et moins conflictuelle. Reste à voir dans quelle mesure Paris et Berlin, malgré les défis

de leurs conjonctures politiques nationales, renforceront leur coopération en matière de sécurité et de défense, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de l'UE.

La dissuasion nucléaire et le développement de nouveaux systèmes d'importance stratégique méritent une attention particulière. La fiabilité des garanties de sécurité américaines étant remise en question, la dissuasion nucléaire française et britannique gagne en importance. L'Allemagne a entamé un dialogue avec ces deux pays, bien que de manière différente. Paris comme Londres se réserveront le droit de décision finale quant à l'utilisation de leurs armes nucléaires. Il convient ici, tant pour le maintien de la non-prolifération que pour l'équilibre stratégique en Europe, de privilégier la voie du dialogue et d'éviter toute rivalité.

Enfin, la situation politique nationale constitue un facteur important à court et à moyen terme pour les gouvernements britannique et allemand. Au niveau national, les prochaines élections n'auront lieu qu'en 2029 dans les deux pays, là où la France tiendra des élections présidentielles et législatives décisives dès 2027. Mais le Royaume-Uni comme l'Allemagne connaissent eux aussi une montée de l'incertitude et de l'instabilité politiques. Andy Burnham est le sixième Premier ministre britannique en dix ans ; quant à Friedrich Merz, il risque, comme Olaf Scholz juste avant lui, de devoir quitter prématurément son poste de chancelier fédéral. Il en résulte une « méfiance démocratique » avec la perspective possible d'un scénario où Nigel Farage gagnerait les prochaines élections au Royaume-Uni, voire où l'AfD dirigerait le gouvernement (ou y participerait) en Allemagne ; les deux pays pourraient aussi connaître des élections anticipées. Cette situation ne devrait pas constituer un obstacle au partenariat bilatéral, fondé sur des valeurs communes, ni à la coopération au sein de l'E3. Au contraire, les deux pays partagent le même intérêt, dans les circonstances actuelles, à resserrer autant que possible leurs liens afin de renforcer les relations entre les États européens, d'accroître leurs interdépendances et de consolider ensemble leur sécurité.

Les dernières publications du Cerfa

- J. Süß, [Entre protestation et conquête du pouvoir : l'AfD à l'approche des élections régionales à l'Est](#), *Briefing de l'Ifri*, septembre 2026
- P. Maurice, [France-Allemagne : dépasser les différends pour renforcer la souveraineté européenne](#), *Briefing de l'Ifri*, juillet 2026
- H. Stark, [L'Allemagne face au triangle États-Unis, Russie, Chine : des changements de paradigme systémiques](#), *Études de l'Ifri*, juin 2026
- M. Krpata, [Redémarrer l'économie allemande : entre impératifs économiques, sociaux et de défense](#), *Études de l'Ifri*, mai 2026 (disponible en français et anglais)
- M. Krpata, [Entrée en vigueur de l'accord UE-Mercosur : aboutissement d'un drame sans fin pour l'Allemagne ?](#), *Éditoriaux de l'Ifri*, avril 2026
- C. Wagner, [Les relations germano-indiennes. Un partenariat fondé sur des valeurs ou sur des intérêts ?](#), *Notes du Cerfa*, n° 191, mars 2026 (disponible en allemand et français)
- M. Debus, [Les élections régionales de 2026 dans le Bade-Wurtemberg : un premier test pour le gouvernement "noir-rouge" de Friedrich Merz ?](#), *Notes du Cerfa*, n° 190, mars 2026
- J. Möhring, [La Bundeswehr : du changement d'époque \(Zeitenwende\) à la rupture historique \(Epochenbruch\)](#), *Notes du Cerfa*, n° 189, février 2026 (disponible en anglais et français)



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org